



SYNDICAT DES ARBITRES DE BASKET-BALL ELITE

aux Présidents des Clubs de PROA et de PROB

le 26 septembre 2011

Monsieur,

Le SABBE (Syndicat des Arbitres de Basket-Ball Elite) a été créé de façon totalement transparente et démocratique le 25 juin 2011 avec un taux de participation de 95%. Sur les 88 arbitres de haut niveau, il compte plus de 90% d'adhérents.

Tout comme les joueurs et les entraîneurs, les arbitres du haut niveau ont ressenti la nécessité de s'organiser et de se structurer dans un sport professionnel de plus en plus exigeant. Ce afin d'être en mesure de participer de manière active et constructive à l'essor du basket de haut niveau.

Examinons maintenant les raisons pour lesquelles le SABBE se trouve aujourd'hui en conflit avec la FFBB.

Le syndicat a demandé et s'est vu refuser :

- Sa représentation au sein de la CEDAHN (Commission d'Evaluation et de Désignation des arbitres de Haut-Niveau), commission nouvellement créée avec comme mission de gérer les arbitres de haut niveau. La FFBB refuse la présence d'un représentant du syndicat dans cette commission craignant d'avoir "un arbitre juge et partie" alors que dans le même temps la FFBB accepte un représentant de la LNB, président de club pro, dans cette commission. Une classe de collège de 6e dispose d'un délégué de classe lors des conseils de fin de trimestre, et il ne semble pas envisageable d'avoir cette même représentation au sein de cette commission.
Enfin, il convient de préciser qu'au moment où ces lignes sont écrites, la CEDAHN n'a plus de président, ce dernier s'étant provisoirement retiré de son propre chef de toutes responsabilités au sein de cette commission en raison de la situation actuelle.
- La FFBB souhaite mettre en place une nouvelle gouvernance de l'arbitrage en France. En effet, dans un document intitulé « Organisation de l'arbitrage de Haut-Niveau », on constate que les fonctions d'encadrement techniques occupées jusqu'alors par le DNA seront désormais confiées à 3 arbitres en activité. On lit également dans ce document que la fonction de coach, exercée jusqu'alors par le DNA, ne sera pas remplacée.
Dans un écrit de la main du Président fédéral on lit que « si les arbitres veulent un coach, ils n'ont qu'à se le payer » ! Les joueurs de l'Equipe de France rémunèrent-ils sur leurs propres deniers Vincent Collet et son staff ? Il est de la responsabilité de la FFBB de gérer et organiser le basket français. C'est la raison pour laquelle nous demandons de pourvoir au remplacement du poste de Directeur National de l'Arbitrage laissé vacant depuis mi-juin 2011. Il paraît impensable au SABBE de prétendre gérer un groupe de 88 arbitres en l'absence d'un manager également capable d'être l'interlocuteur des entraîneurs de clubs et des présidents du Haut Niveau français.



SYNDICAT DES ARBITRES DE BASKET-BALL ELITE

Bref historique des faits et méthodes :

- Le 25 juin 2011 : Création du SABBE.
- Depuis le mois de juin 2011 le DNA a demandé une modification de sa lettre de mission, laissant vacante la place de DNA à la FFBB.
- Durant le mois de juillet et d'août le SABBE demande une modification du projet de protocole qui a pour vocation d'organiser les relations entre les arbitres de HN, la FFBB ainsi que la LNB.
- La FFBB et la LNB souhaitent que le protocole élaboré avant la création du SABBE, par trois représentants des arbitres, soit signé en l'état, ce que le SABBE refuse.
- Le SABBE relance à plusieurs reprises la FFBB sur l'urgence de trouver des solutions avant la reprise du championnat et demande de se mettre autour d'une table pour avancer et faire tomber les points de désaccord.
- Le 25 Août, une réunion est tenue entre le SABBE, la FFBB et la LNB. Les propositions du SABBE, envoyées dans un contre protocole le 16 Août, ne sont pas acceptées.
- Le jeudi 9 septembre, le SABBE informe le président de la FFBB que, faute d'être écouté, il va devoir passer à une autre étape. Le courrier ne reçoit aucune réponse.
- Le lundi 12 septembre, le SABBE informe en premier le président, comme il se doit, que les arbitres de HN se mettent en grève sur les matchs amicaux, ce afin d'alerter l'ensemble des acteurs concernés et d'être en mesure de régler le problème pour le début des championnats. Le SABBE précise dans ce même courrier qu'il reste à sa disposition pour échanger. Toujours pas de réponse.

Suite à cette prise de position du SABBE, voici le déroulement des faits :

- Le président de la FFBB adresse aux 88 arbitres du HN une lettre recommandée avec AR. Il menace d'exclure les arbitres de ProA s'ils ne reprennent pas leur activité (PJ courrier Arbitres ProA). Quant aux arbitres de Pro B et de NMI, il les menace de la même façon et leur propose en plus d'arbitrer en Pro A si besoin est (PJ Arbitres ProB/NMI). La FFBB rappelle que les arbitres des niveaux inférieurs qui accepteraient d'arbitrer à plus haut niveau seront indemnisés en conséquence.
- Dans un 2e temps, le président de la FFBB décide de sanctionner les arbitres internationaux en les déclarant inactifs auprès de la FIBA et de l'EuroLeague. Ceci a pour conséquence immédiate de voir ces arbitres se faire annuler les désignations déjà reçues, aussi bien sur le plan FIBA qu'en EuroLeague. Messieurs Bissang, Mateus et Chambon se voient donc retirer leurs désignations internationales.
- Peu de temps après, les arbitres internationaux sont menacés de se voir retirer leur licence FIBA à vie, ce qui signifie les radier à vie de l'arbitrage international s'ils ne rentrent pas dans le rang et se remettent à arbitrer immédiatement.



SYNDICAT DES ARBITRES DE BASKET-BALL ELITE

- La FFBB fait suivre à tous les clubs de France un mail particulièrement agressif adressé par un organisateur de tournoi mécontent de l'absence des arbitres HN sur son tournoi de HN.
- Le 12 septembre le président de la FFBB écrit à toutes les fédérations étrangères pour expliquer la situation de crise de l'arbitrage en France. Dans ce courrier il écrit : « La LNB n'est pas satisfaite du niveau d'arbitrage ces dernières saisons et notre Fédération n'est globalement pas satisfaite de la situation avec les arbitres » et demande le soutien des fédérations en leur demandant de mettre, si besoin, leurs arbitres à disposition des championnats de Haut Niveau Français.
- Le 15 septembre, le président récidive en envoyant un nouveau courrier aux fédérations Européennes où il écrit que « les clubs français ne sont pas satisfaits du niveau de l'arbitrage en France ». La décision de faire appel à des arbitres étrangers (voir Convention envoyée aux Fédération étrangères) est d'ailleurs validée par la LNB. Lors de sa dernière réunion de bureau, cette dernière a donné son accord au président de la FFBB pour recourir à des arbitres étrangers à niveau de qualification égal, et a également autorisé l'arbitrage des matchs de Pro A à seulement 2 arbitres.

Le SABBE regrette cette attitude inappropriée de la LNB. En effet, en se positionnant ainsi, la LNB choisit de donner raison à la FFBB, contre les arbitres. Alors qu'une autre décision aurait permis d'accélérer le règlement du conflit. Le SABBE considère que cette décision relève d'une politique à court terme, n'étant pas de nature à rapprocher les acteurs.

Devant l'extrême gravité de la situation, il est nécessaire de préciser que Paul Merliot, président de la CEDAHN, a décidé de cesser toutes ses fonctions jusqu'à résolution du conflit. A ce jour, la CEDAHN n'a donc plus de président et les observateurs d'arbitres du HN n'ont plus non plus leur responsable habituel, ce poste étant normalement occupé par Monsieur Merliot.

De plus, il faut rajouter que Messieurs Muller et Jouenne, respectivement répartiteur national de la ProA, ProB, NMI et LFB pour Monsieur Muller, et de l'ensemble de la NM2 pour Monsieur Jouenne, ont eux aussi cessé volontairement leurs fonctions jusqu'à résolution du conflit.

L'attitude de ces 3 personnages importants de l'arbitrage français révèle clairement la situation de malaise face au comportement adopté par la direction de la FFBB.

Malgré toutes les méthodes employées, le SABBE reste déterminé à se faire entendre et à devenir une force de proposition active du basket français. Il est aujourd'hui de la responsabilité politique du président de la FFBB d'écouter et de dialoguer avec les représentants démocratiquement élus d'une partie de la famille basket.

Aujourd'hui, personne ne comprend cet acharnement et pourquoi la FFBB prend en otage le basket français pour régler ses comptes avec les arbitres.

Les arbitres français sont des gens normaux, justes et responsables qui souhaitent voir adopter les mesures nécessaires à la continuation des progrès constatés ces dernières années.



SYNDICAT DES ARBITRES DE BASKET-BALL ELITE

La FFBB est en train de détruire une organisation qui a fait ses preuves depuis plusieurs années et de compromettre la qualité de l'arbitrage français, ce qui est évidemment contraire à l'intérêt de notre sport. Comme il faut un certain temps pour faire un dirigeant international, il en va de même pour faire un arbitre de Haut-Niveau ou un arbitre international.

Les arbitres du Haut-Niveau sont déçus de ne pas être ni entendus ni respectés par les instances qui les dirigent.

Le SABBE veut croire qu'il est possible d'avancer ensemble. Tous les arbitres français du HN sont désireux de reprendre la route des terrains tout en ayant la certitude d'être enfin écoutés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bruno GASPERIN
Président du SABBE